



POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR

Lanaudière

L'Union des producteurs agricoles

ENSEMBLE
POUR NOURRIR
ET FAIRE GRANDIR LE QUÉBEC

RAPPORT ANNUEL 2019-2020

TABLE DES MATIÈRES

Mot du président et de la directrice régionale	5
Vie démocratique.....	6
Le Conseil exécutif et le Conseil d'administration	7
Représentations.....	8
Festivités du 90 ^e anniversaire de la Fédération	9
Communications	11
Valorisation de la profession	12
Mobilisations	13
Les syndicats locaux en action.....	14-15
Politiques agricoles - Commercialisation	17
Les groupes spécialisés - Principaux enjeux et priorités 2019-2020	18-19
Aménagement - Environnement	20-21
Emploi - Formation - Prévention	22-23
Santé psychologique - Service de travailleur de rang.....	25
Les employés de la Fédération.....	26
La Fédération en temps de pandémie.....	27
Concertation régionale	28
Le Service de comptabilité et fiscalité Lanaudière	29
Centre multiservice agricole, forestier et bioalimentaire de Lanaudière	29
Portrait de l'UPA dans Lanaudière	30-31



MOT DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE RÉGIONALE

L'année 2019 a été difficile pour les producteurs agricoles : des semis tardifs dans de mauvaises conditions, un été ordinaire suivi d'un automne désastreux et une crise du propane pour couronner le tout! Les producteurs avaient hâte de tourner la page, ils espéraient une année 2020 plus clémente. Vous connaissez la suite...

Les producteurs ont beau être habitués à faire face à l'adversité, ils se seraient volontiers passés de cette pandémie mondiale et ses effets sur la pénurie de travailleurs et sur les pertes au niveau de la mise en marché. Ajoutons, tant qu'à y être, la cerise sur le sundae : cette sécheresse qui a sévi durant de longues semaines au printemps.

Ce sont dans les moments difficiles que les producteurs ont le plus besoin de leur Union. Notre Fédération, bien connectée aux besoins de ses membres, adapte de manière continue les services professionnels qui sont rendus.

Nous sommes fiers des résultats qui vous sont présentés dans les pages suivantes. Les producteurs peuvent s'appuyer sur des services hautement spécialisés : le Centre d'emploi agricole, vers qui chercheurs d'emplois et entreprises agricoles peuvent se tourner, le service d'Aménagement et d'Environnement qui intervient pour assurer le respect et la durabilité des activités et du territoire agricole, le service des Politiques agricoles et de la Commercialisation qui voit à l'environnement d'affaires des entreprises et le service des Communications et de la Vie syndicale qui assure avec efficacité la transmission d'informations, la bonne marche de notre vie associative et qui contribue au rayonnement de l'agriculture. Nous sommes particulièrement fiers du nouveau service de travailleur de rang, qui a (malheureusement) rapidement démontré toute son utilité, et de la mise sur pied d'un cabinet de comptabilité et fiscalité dédié exclusivement à la clientèle agricole pouvant compter sur un réseau provincial bien établi.

L'exercice précédent a malgré tout été très valorisant pour la profession. Nous avons reçu le premier ministre du Québec, deux fois plutôt qu'une, lors de nos événements. Nous profitons également de la présence de députés lanaudois influents avec qui nous renforçons nos liens et sur qui nous pouvons sincèrement compter pour défendre les intérêts de l'agriculture. Nous avons aussi consolidé nos relations avec nos partenaires municipaux, notamment lors de la soirée-bénéfice organisée pour célébrer le 90^e anniversaire de notre Fédération. La Chambre de commerce du Grand Joliette a d'ailleurs souligné cet anniversaire à l'occasion d'un dîner-conférence démontrant l'importance économique de l'agriculture en région.

Les récents événements mondiaux ont ramené l'agriculture et l'autonomie alimentaire au cœur des préoccupations de la population. Les Lanaudois et les producteurs agricoles peuvent compter sur une organisation forte, exactement à l'image des agriculteurs qui l'ont façonnée ces 90 dernières années. À la lecture de ce rapport annuel, vous constaterez que, par ses actions, la Fédération de l'UPA de Lanaudière contribue activement et de manière concertée au développement durable de notre territoire et des activités agricoles.

Bonne lecture!

Marcel Papin, président
Andréanne Aumont, directrice régionale



VIE DÉMOCRATIQUE

INSTANCES, COMITÉS ET TABLES

(Avril 2019 à juin 2020)

11 Réunions du conseil exécutif

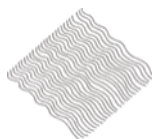
8 Réunions du conseil d'administration

1 Assemblée générale annuelle (2019)

1 Congrès régional (2019)

1 Comité d'audit

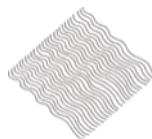
1 Réunion du Comité fermes de petite taille



MODIFICATION AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA FUPAL

À l'occasion de l'AGA 2019, le principal sujet de l'assemblée consistait à une proposition de modification au Règlement général de la Fédération, notamment un changement à la composition du conseil exécutif, laquelle proposition a suscité de vives discussions entre les producteurs délégués.

Auparavant le C.E. était composé des présidents des syndicats locaux. Suite au vote des délégués, il a été décidé que le conseil exécutif serait dorénavant nommé par et parmi les membres du conseil d'administration, permettant ainsi aux représentants de spécialités de siéger au C.E. de la fédération régionale.



FERMES DE PETITE TAILLE ET MARCHÉS DE PROXIMITÉ

Au printemps dernier, à la demande des membres du **comité régional des fermes de petite taille**, la Fédération a réalisé un sondage auprès des producteurs ayant un revenu brut annuel de moins de 100 000 \$. Cette démarche a permis de dresser un meilleur profil de ces entreprises, d'identifier les contraintes et les enjeux auxquels elles sont confrontées, et ainsi, nous permettre de mieux répondre à leurs besoins, particulièrement dans un contexte de développement des marchés de proximité.

Globalement, il ressort du sondage complété par une soixantaine de producteurs une méconnaissance des

services-conseils et des programmes de soutien offerts par les différents organismes de la région.

Pour remédier à cette situation, la Fédération profitera de la diffusion de l'infolettre régionale pour publier régulièrement une chronique visant à promouvoir les services et programmes auxquels ont droit les fermes de petite taille.

Dans un même objectif, l'organisation de rencontres virtuelles sur des thématiques pour appuyer les producteurs pour le développement des marchés de proximité sera mise à l'agenda de la Fédération au courant de la prochaine année.

Conseil exécutif 2019-2020

Président
1^{er} vice-président
2^e vice-président
Trésorier

Marcel Papin
Michel Désy
Claude Renaud
Stéphane Sansfaçon
Réjean Allard
Gyslaine Loyer

Changement au C.A.
 du 7 juillet 2020

Marcel Papin
Gyslaine Loyer
Claude Renaud
Stéphane Sansfaçon
Réjean Allard
Vital Deschênes



Conseil d'administration 2019-2020

	Syndicats affiliés	Administrateurs	Substituts
	Président	Marcel Papin (P)	Michel Désy (1 ^{er} v.-p.)
Syndicats locaux	Achigan-Montcalm	Réjean Allard (P)	Diane Joly (1 ^{re} v.-p.)
	Autray	Michel Désy (P)	Réjean Sylvestre (1 ^{er} v.-p.)
	Kildare Lanaudière	Claude Renaud (P)	François Simard (1 ^{er} v.-p.)
	L'Assomption-Les Moulins	Stéphane Sansfaçon (P)	Pascal Mathieu (1 ^{er} v.-p.)
	Nord	Vital Deschênes (P)	Marcel Beauséjour (1 ^{er} v.-p.)
Groupe spécialisés	Acéricoles	Guy Breault (P)	Alan Bryson
	Agneaux et moutons	Stéphane Boucher (P) Ludovic Juillet (P) [oct. 2019]	Ludovic Juillet Stéphane Boucher
	Agricultrices	Vicky Robichaud (P)	Marie-Eve Rivest
	Apiculteurs	Dominic Bilodeau (P)	
	Bois	André Saulnier (R)	
	Bovins	André Ricard (R)	Francine Trépanier (P)
	Ferme de petite taille	Caroline Laurin (R)	
	Fraises et framboises	Josiane Cormier (R)	
	Fruits et légumes	Pascal Forest (P)	
	Grains	Michel Forget (R)	Johanne Pagé
	Grands gibiers	Josée Toupin (P)	
	Lait	Jacques Lafortune (P)	Jasmin Mathieu
	Maraîchers	Dominique Duval (P)	Michel Pichette
	Oeufs	William Beuparlant (P)	François Simard (R)
	Oeufs d'incubation	Gyslaine Loyer (P)	
	Pommes de terre	Francis Desrochers (P)	Martin Goyet
	Porcs	Sébastien Coutu	Serge Ménard (P)
	Relève	Pier-Luc Hervieux (P) Sébastien Laporte [avril 2020]	Sébastien Laporte Alexandre Champagne [avril 2020]
	Volailles	Louise Tellier	
	Direction	Andréanne Aumont directrice régionale	Claude Laflamme directeur régional adjoint

P : président R : représentant

REPRÉSENTATIONS

LES REPRÉSENTATIONS AUX COMITÉS ET TABLES DE TRAVAIL

- ◆ Carrefour industriel et expérimental de Lanaudière (CIEL)
- ◆ Collectif de formation agricole de Lanaudière
- ◆ Comité de concertation en agrotourisme et tourisme gourmand de Lanaudière
- ◆ Comité du Colloque de gestion
- ◆ Comité consultatif agricole (CCA) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)
- ◆ Comité en sécurité alimentaire de la Table des partenaires en développement social
- ◆ Comité PAAR du MAPAQ (Plan d'action agroenvironnemental régional)
- ◆ Comité technique d'évaluation des projets collectifs d'Agriconseils
- ◆ Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL)
- ◆ Conseil régional des partenaires du marché du travail (Emploi-Québec)
- ◆ Corporation d'aménagement de la rivière L'Assomption (CARA)
- ◆ Forum Ressources externes d'Emploi-Québec
- ◆ Groupe de travail Projet Agriclimat sur les changements climatiques
- ◆ Table Agrijob / Centre d'emploi agricole (CEA)
- ◆ Table de concertation sur la santé psychologique des familles agricoles de Lanaudière
- ◆ Table de gestion intégrée des ressources du territoire (TGIRT)
- ◆ Table de l'UPA sur la cohabitation faune-agriculture
- ◆ Table de Prévention en santé et sécurité au travail
- ◆ Table des répondants en formation agricole (RFA)
- ◆ Table de travail sur le transfert de ferme et l'établissement
- ◆ Table ronde sur les travailleurs étrangers temporaires (TET) / Centre d'emploi agricole (CEA)
- ◆ Table TPI (territoire public intramunicipal) de la MRC de Matawinie

RENCONTRE COALITION AVENIR QUÉBEC (CAQ)



Le 16 septembre 2019, les membres du conseil exécutif de la Fédération ont rencontré la députation caquiste de la région, incluant le premier ministre, François Legault, et leurs conseillers politiques, dans un cadre convivial à la **Ferme Caribou**, située à Terrebonne.

La visite de l'entreprise laitière avait comme objectif de sensibiliser les représentants politiques aux réalités de l'agriculture. Les participants ont pu échanger sur les enjeux agricoles et les attentes de l'UPA à l'endroit du gouvernement québécois.

Une rencontre similaire avec les députés bloquistes fédéraux de la région était prévue le 6 juin dernier, mais en raison de la Covid-19, cette activité a été reportée à une date ultérieure.

RENCONTRE DES CANDIDATS AUX ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2019

Dans le cadre de la dernière campagne électorale fédérale, la Fédération a tenu, le 4 octobre 2019, une rencontre avec les candidats lanaudois des principaux partis politiques.

Cette rencontre a permis à chacun des partis de présenter leur plateforme en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, et aux représentants syndicaux d'exprimer leurs attentes à l'égard du prochain gouvernement.





FESTIVITÉS DU 90^E ANNIVERSAIRE DE LA FÉDÉRATION

SOIRÉE DÎNATOIRE DESTINATION TRAVAILLEUR DE RANG

Tout au long de l'année 2019, nous avons multiplié les occasions de souligner le 90^e anniversaire de la fédération régionale. Pour conclure en grand nos festivités, le jeudi 14 novembre 2019, la Fédération de l'UPA de Lanaudière a organisé une soirée dînatoire pour souligner cet important anniversaire et pour amasser des fonds pour l'embauche d'un travailleur de rang dans Lanaudière. Près de 300 personnes, producteurs agricoles, élus municipaux et partenaires du milieu ont participé à la soirée qui se tenait à l'Auberge de la Montagne-Coupée, à Saint-Jean-de-Matha. De nombreux invités d'honneur étaient présents dont M. François Legault, premier ministre du Québec, ainsi que M. Marcel Groleau, président de l'Union des producteurs agricoles du Québec.

Au cours de la soirée, et suite au touchant témoignage d'un producteur de la région sur la santé psychologique, il a été annoncé qu'un travailleur de rang serait embauché au courant de l'hiver 2020, une très bonne nouvelle pour le secteur agricole!

Une vidéo en hommage aux 90 ans de la FUPAL a également été dévoilée lors de l'événement. Publiée par la suite sur nos médias sociaux, elle a obtenu plus de 7 000 visionnements au cours des semaines suivantes.





COMMUNICATIONS

Le rôle du service des communications est de créer et de renforcer la relation de la Fédération avec ses membres, les productrices et producteurs agricoles, et aussi avec les partenaires du milieu.

La Fédération de l'UPA de Lanaudière utilise de nombreux moyens de communication pour diffuser toute l'information pertinente sur les sujets d'actualité concernant la Fédération, les dossiers de l'heure, les promotions, les événements et, naturellement, la valorisation de ses membres.

Au cours de l'année, en plus de l'information continue diffusée sur le site web, la page Facebook et l'infolettre mensuelle, la Fédération a donné plusieurs entrevues à la radio sur des sujets d'actualité. 11 communiqués ont été envoyés dans les médias régionaux et la revue syndicale L'U a fait paraître 8 publications de la FUPAL.

Toute personne qui s'intéresse de près ou de loin au domaine agricole et qui désire se tenir informée de ce qui se passe à la fédération régionale est invitée à s'inscrire sur le Facebook et à l'Infolettre de la FUPAL.

Site Web

+ de 9 000
visiteurs/an

Facebook

+ de 100 000
personnes jointes

1 585 abonnés

180 publications

Infolettre

1 538 abonnés

12 publications/an



VALORISATION DE LA PROFESSION

PORTES OUVERTES SUR LES FERMES DU QUÉBEC

La 17^e édition des Portes ouvertes sur les fermes du Québec s'est tenue le dimanche 8 septembre 2019.

Près **de 30 000 personnes** ont visité l'une ou plusieurs des **18 fermes participantes** en région :

- ◆ Asinerie l'âne gardien
- ◆ Au Jardin des noix
- ◆ Bergerie des Neiges
- ◆ Bleuetière Asselin
- ◆ Cabane Oswald
- ◆ Domaine Nasenka
- ◆ Érablière à Marjo
- ◆ Ferme Guy Rivest
- ◆ Fermette Vallée St-Guillaume
- ◆ Jardins Humani-Terre
- ◆ La Courgerie
- ◆ La Seigneurie des Patriotes
- ◆ La Terre des bisons
- ◆ Les Canards d'abord
- ◆ Miel de chez nous
- ◆ Qui sème récolte
- ◆ Vignoble Mondor
- ◆ Vignoble Saint-Thomas

Merci à tous les producteurs hôtes et aux nombreux bénévoles pour votre générosité et votre excellent travail!

MOBILISATIONS

11 juillet 2019

PROJET D'AÉRODROME À ST-ROCH-DE- L'ACHIGAN

Une importante mobilisation des forces syndicales tant locales, régionales que provinciales, en concertation avec la Coalition citoyenne, les instances municipales et la députation provinciale et fédérale de la région s'est mise en place pour s'opposer au projet d'aérodrome à St-Roch de l'Achigan. *(voir autre texte p. 15)*

25 novembre 2019

CRISE DU PROPANE

L'Union, en collaboration avec les Producteurs de grains du Québec a organisé un mouvement afin de démontrer le mécontentement des producteurs agricoles et de dénoncer l'inaction du gouvernement dans la crise du propane.

La manifestation du 25 novembre 2019 à Montréal a eu des effets très positifs sur le dénouement du dossier et le MAPAQ a créé un processus d'alerte visant à éviter les incidences de la pénurie de propane sur les productions agricoles.

LES SYNDICATS LOCAUX EN ACTION

LA FÉDÉRATION MET À LA DISPOSITION DES SYNDICATS
LOCAUX LES RESSOURCES NÉCESSAIRES POUR SOUTENIR
LEURS ACTIVITÉS

L'ASSOMPTION-LES MOULINS

Pont Bailleul – L'Assomption

Un représentant du Syndicat participe aux conférences téléphoniques, organisées par le ministère des Transports du Québec, avec plusieurs acteurs (Ville de l'Assomption, commission scolaire, police, etc.) dans le cadre de la fermeture temporaire du pont Bailleul, afin de trouver des solutions pour permettre le passage de la machinerie agricole dans la ville de l'Assomption.

Zone Agtech



La MRC de L'Assomption a inauguré au mois de février 2020 la **Zone Agtech** qui s'engage à faire rayonner les technologies innovantes du secteur agricole et

l'expertise québécoise, ainsi qu'à regrouper scientifiques, étudiants, investisseurs et entreprises. Le Syndicat s'implique à divers comités de travail de la **Zone Agtech**. Une belle vitrine pour l'agriculture de demain.

KILDARE LANAUDIÈRE

Règlement de contrôle intérimaire de la MRC de Joliette

Le syndicat local, en collaboration avec la FUPAL, a été très actif dans ce dossier qui demande à la MRC de Joliette de modifier son Règlement de contrôle intérimaire (RCI) afin de préciser les conditions lui permettant d'autoriser l'agrandissement d'un bâtiment d'élevage dérogatoire compte tenu des distances séparatrices pour permettre aux entreprises agricoles touchées de respecter les normes de bien-être animal, et ce, sans diminuer les unités animales (UA). Enfin, concernant ce dernier point, il est également prévu de faire le suivi auprès des autres MRC de la région.

Réglementation municipale Ste-Mélanie

Suite à un règlement adopté par la Ville de Ste-Mélanie, interdisant l'utilisation des pesticides et des matières fertilisantes sur son territoire, le Syndicat a réagi rapidement en demandant à la municipalité de modifier le règlement qui a été adopté afin d'ajouter une disposition excluant spécifiquement les activités d'épandages de fertilisants et de pesticides lorsque ces épandages sont effectués à des fins agricoles.

CONSULTATIONS D'AUTOMNE 2019

Les syndicats locaux ont tenu leur congrès de secteur au courant de l'automne 2019. Plusieurs sujets étaient au programme, mais le principal était la présentation et le vote sur le plan de financement de l'Union.

Les producteurs ont pu s'exprimer et voter sur la proposition présentée en vue du congrès régional et ultimement, pour le congrès provincial. Finalement, le plan de financement de L'Union 2020-2024 a été adopté à la majorité. Près d'une centaine de producteurs ont participé aux congrès de secteur.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES SYNDICATS LOCAUX

Bien que les AGA des syndicats locaux aient été interrompus avec l'arrivée de la Covid-19, quatre syndicats sur cinq ont tenu leur assemblée. Les sujets de présentation étaient nombreux :

- ♦ L'augmentation importante du coût des assurances (Nord).
- ♦ L'avancement du PDZA de la MRC et les gaz nocifs qui peuvent être présents sur une ferme (Kildare Lanaudière).
- ♦ Le lancement du Fonds de soutien du Syndicat aux nouvelles exploitations agricoles (Achigan Montcalm).
- ♦ Les plans régionaux des milieux humides et hydriques (Autray).

L'AGA du Syndicat UPA L'Assomption-Les Moulins a été reportée au mercredi 18 novembre 2020, à 9 h 30, par Zoom.

AUTRAY

Lac St-Pierre

Le Syndicat UPA Autray s'implique dans le dossier du lac St-Pierre en offrant notamment son appui et sa collaboration dans les différents projets mis en place par la fédération régionale. De plus le président du Syndicat siège à différents comités pour représenter le secteur de l'agriculture et pour trouver les meilleures options permettant une cohabitation agriculture-faune.

Fonds de soutien pour les projets agricoles

Le Syndicat travaille actuellement à mettre en place un fonds de soutien afin d'aider financièrement et techniquement les petites entreprises agricoles au démarrage ou au développement de leur entreprise. Ce fonds vise à garder actives et viables de petites entreprises agricoles en encourageant les projets entrepreneuriaux.

Pour l'instant, un comité a établi les principaux critères d'admissibilité des entreprises au fonds et a élaboré les diverses modalités entourant le processus de demande et de sélection. Le projet final sera dévoilé au courant de l'année 2020.

NORD

Piste cyclable

Depuis le printemps 2019, le Syndicat collabore avec la municipalité de Saint-Jean-de-Matha afin de trouver un tracé de moindre impact pour l'agriculture dans le projet d'implantation d'une piste cyclable sur le territoire de la municipalité. Ce projet sera très intéressant et profitable pour les entreprises agrotouristiques de la région.

BBQ de l'UPA du Nord

En septembre 2019, le Syndicat UPA du Nord a organisé son BBQ annuel à la Cabane à sucre Cyssie, à Saint-Félix-de-Valois. Près d'une cinquantaine de personnes, producteurs agricoles et invités du monde municipal, ont participé à l'activité et ont pu échanger dans un cadre convivial. Plusieurs sujets agricoles ont été présentés, dont l'avancement du PDZA de la MRC Matawinie, une présentation de l'ARTERRE et une de la Coopérative de solidarité AgriXpert.

ACHIGAN-MONTCALM

Projet d'aérodrome à St-Roch-de-l'Achigan

À l'annonce en juin 2019 d'un projet d'aérodrome privé de type récréatif en territoire agricole à Saint-Roch-de-l'Achigan, une importante mobilisation des forces syndicales tant locales, régionales que provinciales, en concertation avec la Coalition citoyenne, les instances municipales et la députation provinciale et fédérale de la région s'est mise en place afin que le ministre canadien des Transports refuse le projet.

Suite à diverses activités de sensibilisation orchestrées par les opposants (manifestation, consultation publique, conférence de presse, campagne d'affichage...) Transports Canada, dans une décision rendue le 30 août 2019, a rejeté le projet des promoteurs de l'aérodrome parce que celui-ci était contraire à l'intérêt public. En appel de cette décision de la part des promoteurs de l'aérodrome, le ministre des Transports, Marc Garneau, a réitéré sa décision dans un arrêté ministériel du 4 mai 2020 pour clore ce dossier une fois pour toutes.



Fonds de soutien aux nouvelles exploitations agricoles

Lors de son AGA 2020, le Syndicat a annoncé la mise en place d'un fonds de soutien afin d'appuyer une nouvelle exploitation agricole ou la diversification d'une exploitation existante. L'aide consiste en un prêt, sans intérêt, remboursable sur une période maximum de 10 ans. Le Syndicat offre également un rabais de cotisation pour les nouveaux producteurs. Une belle façon de soutenir la relève agricole.





POLITIQUES AGRICOLES - COMMERCIALISATION

TAXATION FONCIÈRE AGRICOLE

Depuis une quinzaine d'années, l'Union est en attente de changements à la fiscalité foncière agricole. Après de multiples consultations gouvernementales, activités de lobby auprès des instances municipales et de la députation régionale ainsi que de mobilisations syndicales, une étape importante a été franchie en novembre 2019 avec le dépôt par le ministre québécois de l'Agriculture du projet de loi 48.

Ce projet de loi qui a finalement vu son adoption en mars 2020 et applicable à compter de 2021, vise principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles.

Les principales modalités adoptées sont :

- Retrait du plafond de 5 % de la croissance annuelle du coût du programme de crédit de taxes.
- Retrait des dispositions pour l'éligibilité liées à l'obligation d'un revenu minimal de 5,00 \$ par 100 \$ d'évaluation foncière.

- Diminution du nombre de taux de crédit :
 - ♦ 70 % du montant de la taxe foncière municipale, scolaire et pour les compensations sur les immeubles agricoles;
 - ♦ Majoration de 15 % portant le crédit à 85 % pour la valeur des terrains excédant 1 975 \$/ha (avec indexation annuelle).
- Introduction d'un mécanisme permettant d'établir la valeur imposable maximale du terrain des exploitations agricoles (32 100 \$/ha pour la première année d'application).
- Ajout d'une catégorie d'immeubles forestiers liés aux boisés sous aménagement.

Bien que les modifications apportées au Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA) ne répondent pas en totalité aux attentes de l'Union, notamment en ce qui a trait à l'application du taux de taxation distinct et le mode d'évaluation des actifs agricoles, l'adoption de la réforme constitue néanmoins une avancée des plus importantes pour le secteur agricole et forestier.



COLLOQUE DE GESTION DE SERVICES AGRIXPERT



La 27^e édition du colloque régional de gestion s'est tenue le 9 janvier 2020 sous le thème « **Pérennité : planifier, évaluer et réviser** ».

Encore cette année, la Fédération, en collaboration avec les partenaires du milieu, s'est impliquée dans l'organisation de l'événement qui a connu un vif succès avec une participation de quelque 180 producteurs et intervenants.

M. Marcel Frappier, producteur de grains biologiques s'est vu attribuer, lors du colloque, le prix Liliane Duval, prix visant à mettre en valeur un producteur agricole qui, par ses actions, a permis de contribuer à l'essor de la classe agricole et au rayonnement de la région de Lanaudière.

Marcel Frappier, récipiendaire du prix Liliane Duval, entouré de Marcel Papin et Guy Gauthier

LA FÉDÉRATION APPUIE LES GROUPES SPÉCIALISÉS DANS LEURS DOSSIERS RESPECTIFS.

Acéricoles	◆ Projet de potentiel acéricole (estimation, cartographie et étude de terrain)
Agneaux et moutons	◆ Mise en marché des agneaux lourds ◆ Paiement anticipé ◆ Soutien au secteur de production ◆ Centre d'expertise en production ovine du Québec
Apicoles	◆ Fusion du syndicat régional pour un syndicat provincial ◆ Insecticide et biosécurité ◆ Certification Miel 100 % Québec
Bovins	◆ Planification stratégique des filières Veau et Bœuf ◆ Révision des mécanismes de mise en marché (veau de grain et bouvillon) ◆ Certification VBP+ ◆ Transport des animaux ◆ Qualité des veaux laitiers et approvisionnements des ateliers veaux lourds ◆ Bœuf Québec ◆ Financement du Plan conjoint
Fruits et légumes de transformation	◆ Négociation de la convention de mise en marché ◆ Recherche et développement ◆ Main-d'œuvre étrangère
Grains	◆ Planification stratégique du secteur des grains ◆ Gestion des pesticides ◆ Situation des marchés et conflits commerciaux ◆ Récoltes : hiver hâtif et pénurie de propane ◆ Soutien au secteur des grains ◆ Taxation foncière agricole
Grands gibiers	◆ Planification stratégique et développement sectoriel ◆ Développement des ventes en circuits courts ◆ Développement de la demande pour les viandes de grands gibiers
Lait	◆ Qualité du lait — harmonisation de la réglementation ◆ Soutien à la relève ◆ Gestion de l'offre, accords commerciaux et compensations aux producteurs ◆ Promotion du lait — appui aux organismes ◆ Stagiaire - camps de jour

Maraîchers	♦ Main-d'œuvre étrangère ♦ Promotion auprès des détaillants ♦ Réglementation sur le captage des eaux ♦ Cahier de charges — Qualité du produit ♦ Tournoi de golf annuel
Œufs	♦ Gestion de l'offre et accord de commerce international ♦ Programme d'indemnisation des maladies avicoles ♦ Fusion des plans conjoints des secteurs œufs et poulettes ♦ Bien-être animal — logement des pondeuses ♦ Système centralisé de vente de quota (SCVQ) ♦ Planification stratégique de la filière ♦ Aide au démarrage (nouveaux producteurs et ventes directes)
Œufs d'incubation	♦ Gestion de l'offre et accords commerciaux ♦ Programme qualité et soins aux animaux ♦ Relève — aide au démarrage ♦ Santé avicole
Pommes de terre	♦ Promotion du produit ♦ Mise en œuvre du consortium de la pomme de terre (recherche) ♦ Mise à jour de la convention de mise en marché
Porcs	♦ Convention de mise en marché et prix du porc ♦ Écoulement des porcs ♦ Étude sur le coût de production ♦ Soutien aux investissements ♦ Situation des marchés et conflits commerciaux ♦ Développement de la production et réglementation municipale ♦ Santé animale ♦ Adaptation de la réglementation municipale ♦ Promotion — soutien aux groupes communautaires
Volailles	♦ Gestion de l'offre et accord de commerce international ♦ Valeur du quota et mécanisme de stabilisation ♦ Détention maximale de quota ♦ Strate de poids et de prix du poulet ♦ Dindon — allocation nationale ♦ Marché de proximités et production sans quota ♦ Programme d'indemnisation des maladies avicoles ♦ Programme qualité à la ferme ♦ Utilisation des antibiotiques ♦ Projet d'identification des puits d'eau potable ♦ Promotion — soutien aux groupes communautaires

AMÉNAGEMENT - ENVIRONNEMENT

LITTORAL DU LAC SAINT-PIERRE

Projet régional

Après une première année du projet « *Cohabitation agriculture-faune dans le littoral du lac St-Pierre : Le modèle lanaudois* », 35 entreprises agricoles ont reçu leur « Cahier du propriétaire ». Sommairement, ce document dresse un portrait général des pratiques agricoles de chaque entreprise sur les terres cultivées du littoral. De plus, ces superficies sont identifiées selon leur vulnérabilité aux inondations selon trois cotes d'élévation mesurée à la station limnimétrique de Sorel, soit 6,79 m, 6,20 m et 5,50 m. D'ailleurs, les superficies sous la cote 5,50 m sont identifiées prioritaires pour créer des aménagements fauniques, soit en cessant de les cultiver et en les laissant en friche ou en implantant des herbacés et des arbustes. Jusqu'à maintenant, 15 entreprises ont signé un engagement à réaliser un aménagement faunique en 2020. La réalisation d'une vingtaine de cahiers supplémentaire est prévue pour 2020.

Projet provincial

Projet chapeauté par la Confédération de l'UPA pour une durée de quatre ans (2019-2022) sur l'ensemble du littoral du lac St-Pierre, ce projet a comme objectif d'y documenter

les pratiques agricoles, d'assurer l'appropriation des enjeux écosystémiques par les producteurs et de consolider l'implantation de pratiques éprouvées. Déjà en 2019, plusieurs producteurs de Lanaudière ont été rencontrés par le coordonnateur de notre Fédération pour établir un portrait de leurs pratiques agricoles.

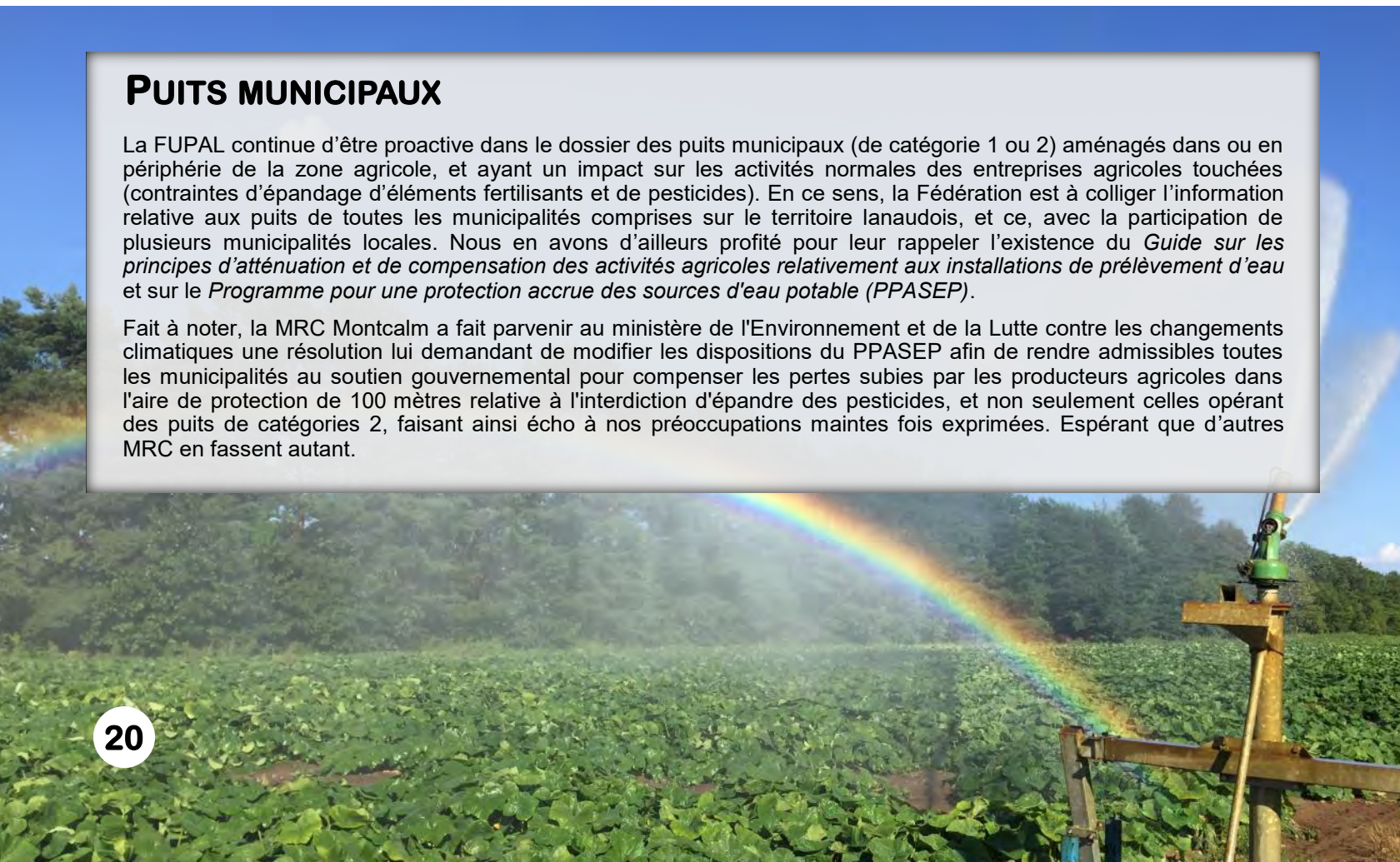
Pôle d'expertise

Malgré l'amplitude des inondations du printemps 2019, les chercheurs du *Pôle d'expertise multidisciplinaire en gestion durable du littoral du lac Saint-Pierre* ont pu démarrer quelques essais en 2019. Les chercheurs des trois Universités (McGill, Laval et du Québec à Trois-Rivières [UQTR]) activent leurs recherches sur trois axes, soit agronomique, environnement et faune, et socio-économique. Pour rappel, les actions du Pôle serviront notamment à développer des cultures et des pratiques agricoles adaptées au contexte particulier des grands littoraux cultivés du lac Saint-Pierre qui auront des incidences positives sur la qualité de son écosystème. Des producteurs de la région ont été interpellés pour participer aux travaux du Pôle.

PUITS MUNICIPAUX

La FUPAL continue d'être proactive dans le dossier des puits municipaux (de catégorie 1 ou 2) aménagés dans ou en périphérie de la zone agricole, et ayant un impact sur les activités normales des entreprises agricoles touchées (contraintes d'épandage d'éléments fertilisants et de pesticides). En ce sens, la Fédération est à colliger l'information relative aux puits de toutes les municipalités comprises sur le territoire lanaudois, et ce, avec la participation de plusieurs municipalités locales. Nous en avons d'ailleurs profité pour leur rappeler l'existence du *Guide sur les principes d'atténuation et de compensation des activités agricoles relativement aux installations de prélèvement d'eau* et sur le *Programme pour une protection accrue des sources d'eau potable (PPASEP)*.

Fait à noter, la MRC Montcalm a fait parvenir au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques une résolution lui demandant de modifier les dispositions du PPASEP afin de rendre admissibles toutes les municipalités au soutien gouvernemental pour compenser les pertes subies par les producteurs agricoles dans l'aire de protection de 100 mètres relative à l'interdiction d'épandre des pesticides, et non seulement celles opérant des puits de catégories 2, faisant ainsi écho à nos préoccupations maintes fois exprimées. Espérant que d'autres MRC en fassent autant.





Lors de la **Journée de réflexion et d'information sur les enjeux de l'eau** du 23 janvier 2019, plusieurs sujets sur la qualité et la quantité d'eau ont été traités. Le thème qui a le plus interpellé les producteurs sur place a été : les cultures hivernales.

C'est pourquoi, la FUPAL a déposé une demande de projet au MAPAQ et a obtenu dernièrement un accord de financement pour démarrer le projet : **Sol couVERT en hiVER**.

D'une durée de trois ans, ce projet a pour mandat de former et d'accompagner une cohorte composée de 10 producteurs et de 5 intervenants agricoles qui désirent acquérir de nouvelles connaissances théoriques et pratiques sur les techniques d'implantation d'engrais verts et/ou de cultures intercalaires non détruites à l'automne, et sur les défis que représente la reprise des champs le printemps suivant lors des semis de la culture principale.

PDZA DANS LANAUDIÈRE

La réalisation des Plans de développement de la zone agricole (PDZA) pour l'ensemble des MRC Lanaudoises va bon train. À ce jour, seule la MRC de D'Autray n'a pas terminé le sien, la situation relative à la COVID-19 n'y est cependant pas étrangère. Si certains sont déjà dans la phase de mise en œuvre (L'Assomption, Les Moulins, Montcalm et Matawinie) un autre est sur le point de se mettre en action (Joliette). Les plans d'action sont disponibles au bureau de la Fédération ou sur le site internet des MRC respectives.

RÉVISION DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC MONTCALM

En décembre 2019, de nombreux organismes et intervenants du monde municipal et agricole ont commenté l'entrée en vigueur du règlement numéro 501-2019, lequel venait modifier substantiellement le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR) de la MRC de Montcalm. La Fédération a également réagi en adressant une correspondance à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, pour souligner l'étonnement de la Fédération et pour dénoncer le fait que la modification du schéma prévoit l'exclusion de secteurs ayant déjà fait l'objet de demandes d'exclusion et ayant été refusées par la Commission.

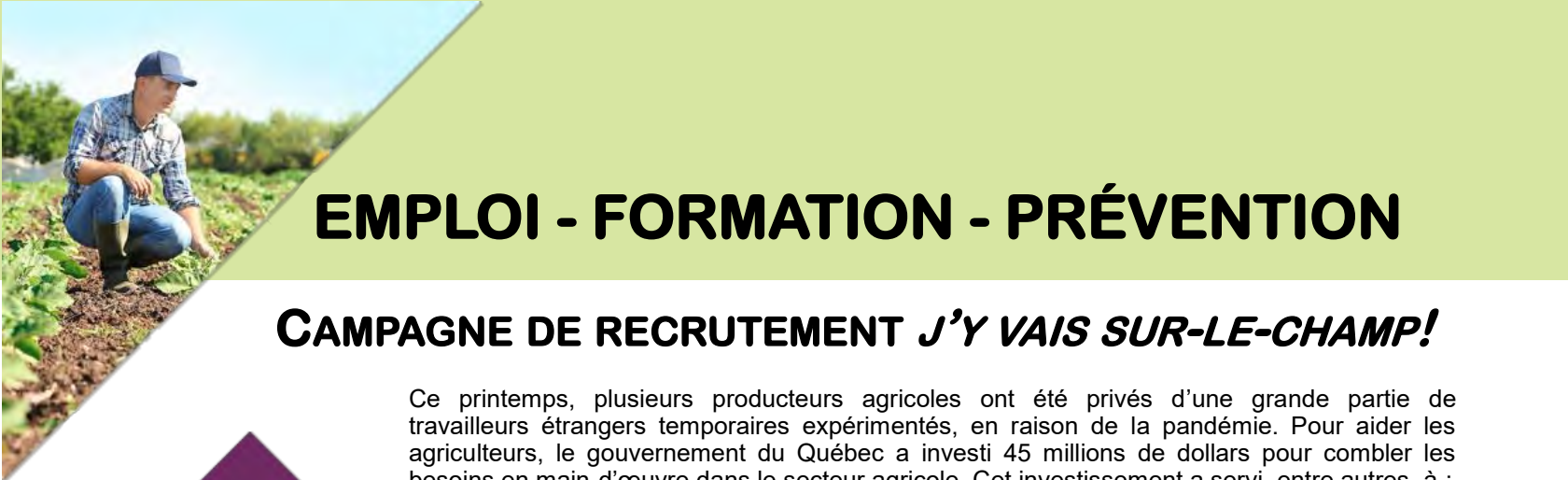
De plus, la Fédération souligne l'Orientation 10 qui s'applique à l'ensemble des MRC périmétropolitaines, dont fait partie la MRC de Montcalm, et qui oblige les MRC à procéder à une densification de la fonction résidentielle à l'intérieur des périmètres urbains en favorisant les pôles de services et d'équipements, ce qui semblait malheureusement faire défaut dans le schéma modifié, favorisant plutôt l'étalement urbain en zone agricole. La Fédération a également fait des demandes à la ministre dont celle de revenir sur sa décision, ou à tout le moins, de suspendre l'entrée en vigueur du règlement 501-2019 de la MRC Montcalm jusqu'à ce que toute la lumière ait été faite sur sa réelle conformité aux OGAT. Un dossier à suivre de près.

DÉCISIONS CPTAQ

La Fédération analyse et intervient dans la plupart des dossiers en se basant sur l'avis des syndicats locaux. Le rapport annuel de la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ) peut être consulté au : www.cptaq.gouv.qc.ca



Au total 109 décisions (dont 2 d'exclusions) rendues par la CPTAQ, pour l'exercice 2018-2019



EMPLOI - FORMATION - PRÉVENTION

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT *J'Y VAIS SUR-LE-CHAMP!*

Ce printemps, plusieurs producteurs agricoles ont été privés d'une grande partie de travailleurs étrangers temporaires expérimentés, en raison de la pandémie. Pour aider les agriculteurs, le gouvernement du Québec a investi 45 millions de dollars pour combler les besoins en main-d'œuvre dans le secteur agricole. Cet investissement a servi, entre autres, à :

- ♦ Offrir un incitatif de 100 \$ par semaine aux travailleurs agricoles;
- ♦ Rendre disponible une aide financière à la formation des nouveaux employés;
- ♦ Soutenir les centres d'emploi agricole pour s'équiper de ressources supplémentaires pour répondre aux besoins de jumelage des exploitations agricoles avec les nouveaux travailleurs.

De mars à octobre 2020, le CEA de Lanaudière a reçu plus de 900 candidatures et d'avril à octobre, environ 81 postes ont été pourvus dans une trentaine d'entreprises agricoles.



RECRUTEMENT ET PLACEMENT DE LA MAIN-D'OEUVRE LOCALE

231 placements d'employés

46 postes permanents

185 postes occasionnels

PROGRAMME DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES

150 employeurs agricoles

2 180 postes offerts

70 % production maraîchère

SERVICE **AGRIJOB**

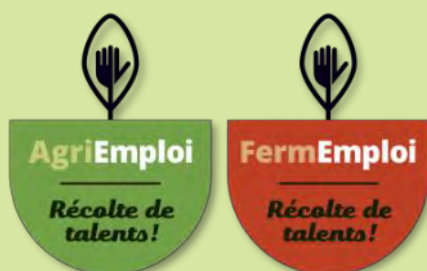
9 employeurs agricoles

70 candidats

19 journées de transports

426 jours-personne au total





Pour une deuxième année, le programme **FermEmploi** suit son cours et augmente en popularité, car il permet de recruter, de former et d'intégrer les travailleurs en milieu de travail dans les productions ciblées : laitière, porcine, avicole, serricole et opérateur de machinerie agricole. Cette année, deux mandats en production avicole se sont concrétisés et les liens d'emploi sont toujours actifs à ce jour. En février 2020, le programme **AgriEmploi** a été lancé dans le même but que **FermEmploi**, mais pour toute production confondue (maraîchère, caprine, ovine, bovine, etc.).



LAURÉATE RÉGIONALE 2019

Dans le cadre de **Ma ferme, mon monde**, source d'inspiration en gestion des ressources humaines, une initiative d'**AGRIcarrières**, la **Ferme Cormier** de L'Assomption a été sélectionnée par le Centre d'emploi agricole de Lanaudière pour souligner le travail de l'entreprise à mettre en place de bonnes pratiques en gestion des ressources humaines pour offrir un véritable cadre de vie aux employés.



En mars 2019, avait lieu le lancement du programme **AGRIfrancisation**. Les employeurs de travailleurs étrangers temporaires ont très bien accueilli ce programme qui permet l'apprentissage de la langue française. Comme ces travailleurs reviennent d'année en année, ils ont la volonté d'améliorer leur niveau de français pour mieux se débrouiller au quotidien et mieux communiquer avec leurs collègues québécois. Chaque mandat d'enseignement est de 40 heures de francisation en milieu de travail et est complètement gratuit pour les producteurs agricoles. Quatre mandats ont été réalisés au courant de l'année chez différents producteurs agricoles lanaudois.



LA FORMATION AGRICOLE

Grâce à la participation financière de **Services Québec**, le **Collectif en formation agricole de Lanaudière** en collaboration avec ses partenaires, peut offrir des formations pratiques et à bon prix aux producteurs agricoles de la région. Malgré plusieurs formations annulées au mois de mars 2020 en raison de la pandémie, le **Collectif** a toutefois atteint son but d'offrir de la formation continue de qualité touchant une multitude de notions dans le domaine agricole :

21 formations offertes
320 heures de formation
205 participants

Facebook du CFA de Lanaudière

546 abonnés
38 publications

MUTUELLE DE PRÉVENTION

En février 2020, cinq représentants des syndicaux locaux ainsi que la conseillère en prévention de la fédération régionale ont participé au **Colloque des partenaires de la santé et de la sécurité en agriculture**. En 2020, la thématique des gaz dangereux a été mise de l'avant : « *Y'a-t-il quelque chose dans l'air? Avant de passer à l'action, ventilez et détectez les gaz... N'improvisez pas!* » Différents conférenciers et conférencières sont venus entretenir les participants sur détection des gaz dangereux, plus particulièrement les gaz d'ensilage, de lisier et de combustion cette problématique et sur les divers moyens de prévenir les intoxications par les gaz, entre autres lors d'ateliers-conférences en simultanée.

À l'issue de ce congrès, un inspecteur de la CNESST et une infirmière du CISSS de Lanaudière sont venus présenter le thème lors de l'AGA du Syndicat UPA Kildare Lanaudière au mois de mars dernier afin de sensibiliser plus de producteurs à l'importance de la détection des gaz et ainsi éviter des conséquences tragiques.



SANTÉ PSYCHOLOGIQUE

Le dossier de la santé psychologique est une priorité pour la Fédération qui est présente à la **Table de concertation régionale sur la santé psychologique des agriculteurs** depuis plus de 10 ans. Plusieurs actions ont été réalisées en 2019-2020 :

- ♦ Poursuite de la route agricole par les intervenants du Centre de prévention du suicide. Secteurs visés : laitier, avicole, MRC D'Autray et MRC Montcalm;
- ♦ Formation Sentinelle, volet agricole, donnée à une dizaine de producteurs agricoles ou intervenants du milieu;
- ♦ Diffusion du bottin des ressources et d'outils promotionnels pour faire connaître les services;
- ♦ Travail enclenché sur les communications de la Table afin de permettre une diffusion adéquate des informations auprès des producteurs.

SERVICE DE TRAVAILLEUR DE RANG

Le 14 novembre 2019, lors des festivités entourant les 90 ans de la FUPAL, la Fédération a pu annoncer la mise en place du service de travailleur de rang dans Lanaudière. Effectivement, grâce à cet événement-bénéfice, et à un partenariat avec la **Table des préfets de Lanaudière et Desjardins**, nous avons pu concrétiser ce projet ambitieux et nécessaire.

Depuis février 2020, **Mme Diane Carle**, T.S. est donc à l'emploi de la fédération régionale en tant que travailleuse de rang. Son rôle est d'écouter, soutenir, référer et accompagner les personnes souffrant de détresse psychologique dans la recherche de solution, ainsi que de coopérer avec le réseau communautaire et avec les intervenants du réseau public et du réseau agricole.

Ce service est gratuit et totalement confidentiel.



21 DEMANDEURS

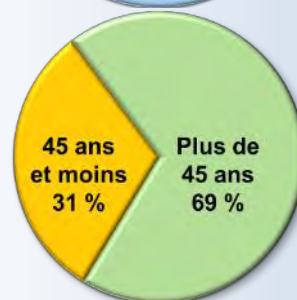
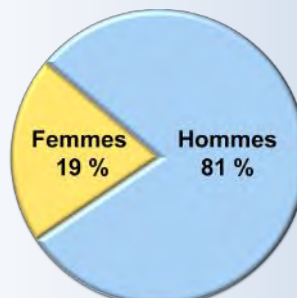
DE FÉVRIER À JUIN 2020

♦ Divers motifs de demande

(conflit familial, dépression, deuil, vieillissement, épuisement, violence, inquiétudes, soucis financiers, ...)

♦ 199 interventions

(Il peut y avoir plus d'une intervention pour un même demandeur.)



Principales productions



Le démarrage du projet de travailleuse de rang de la Fédération de l'UPA de Lanaudière a été rendu possible grâce à la généreuse participation du centre **Desjardins Entreprises** et des **caisses Desjardins de Lanaudière** ainsi que de la **Table des préfets de Lanaudière**.



Employés de la Fédération



Nathalie Michaud, agente de mise en marché

Joanne Harvey, secrétaire administrative

Jeanne Arsenault, technicienne comptable [départ à la retraite le 26 juin 2020]

Andréanne Aumont, directrice régionale

Diane Carle, travailleuse de rang

Diane Redmond, secrétaire administrative et coordonnatrice au secrétariat

Réjeanne Labine, secrétaire de service

Claude Laflamme, directeur régional adjoint et
directeur du Service de Politiques agricoles et de Commercialisation

Stéphanie Dionne, directrice du Centre d'emploi agricole

Dominique Ste-Marie, directrice du Service des Communications et de la Vie syndicale

Annie-Claude Moreau, secrétaire administrative [départ le 11 septembre 2020]

Charles Bergeron, directeur du Service d'Aménagement et Environnement

Katherine Rivest, directrice du Service de comptabilité et fiscalité (SCF) Lanaudière
[depuis le 30 août 2020, en remplacement de Jacinthe V. Otis] (absente sur la photo)

Dominic Brochu, agent en agroenvironnement

Annabel Coutu, technicienne en ressources humaines et développement de la formation

Jocelyn Laforest, préposé à l'entretien de l'édifice (absent sur la photo)

Marie-Claude Côté, technicienne comptable [depuis le 1^{er} juin 2020] (absente sur la photo)

Stéfany Péloquin, secrétaire de service [depuis le 9 juin 2020] (absente sur la photo)



LA FÉDÉRATION EN TEMPS DE PANDÉMIE

COVID-19

Comme l'ensemble des organisations, la Fédération n'a pas été épargnée par la crise de la **Covid-19**. Plusieurs mesures ont dû être mises en place pour assurer la continuité des services offerts par la Fédération tout en respectant les règles de sécurité imposées par nos gouvernements.

- Interdiction d'accès aux visiteurs depuis le vendredi 13 mars 2020;
- Télétravail et réduction temporaire des horaires de travail des employés;
- Poursuite du travail habituel dans l'ensemble des services;
- Annulation de plusieurs événements et assemblées;
- Information via différents canaux de communication auprès des employés, élus, producteurs et au grand public;
- Gestion par le CEA de la campagne *J'y vais sur-le-champ!* pour favoriser l'embauche des travailleurs québécois;
- Déploiement de la campagne *Mangeons local plus que jamais!* pour valoriser l'achat local;
- Suivi en continu de la situation dans les différents secteurs de production;
- Nombreuses représentations régionales pour positionner les enjeux et les attentes (rencontres hebdomadaires avec le MAPAQ et La Financière agricole, participation à la Table du ministère de l'Économie pour assurer la relance de l'économie régionale, etc.)

Grâce à la polyvalence des employés et au soutien des élus, de même que les outils technologiques déjà en place au bureau, les services ont été rendus (quasiment) comme à l'habitude aux producteurs.



Avec l'arrivée déstabilisante de la pandémie, la Confédération a rapidement lancé le mouvement ***Mangeons local plus que jamais!*** pour inviter les Québécois à consommer des produits locaux frais et de qualité.

Cette campagne, largement diffusée sur les médias sociaux par des capsules vidéo de témoignages de producteurs d'ici, a permis de faire connaître à la population plusieurs centaines d'agriculteurs chez qui il est possible de s'approvisionner, en toute sécurité, en produits frais de la ferme.

De plus, une application mobile, permettant de localiser des producteurs vendant à la ferme, a été lancée au courant du mois de juillet. Une belle vitrine pour les producteurs locaux!

 upa.qc.ca

CONCERTATION RÉGIONALE

La Fédération est une actrice incontournable qui participe de plusieurs façons à l'essor de l'agriculture et au développement régional.

OUVERTURE À SAVEUR AGRICOLE POUR LA SAISON 2019-2020 DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DU GRAND JOLIETTE



Le 9 septembre 2019, **M. Francis Desrochers**, membre du C.A. de la Fédération, président provincial des Producteurs de pommes de terre du Québec et propriétaire de Maxi-Sol, entreprise de Saint-Paul, a été le premier conférencier de la saison 2019-2020 de la **Chambre de commerce du Grand Joliette**.

L'importance de la culture de pommes de terre dans la région et au Québec, ainsi que la place de l'agriculture dans l'économie régionale et provinciale ont été abordés : l'agriculture dans Lanaudière, c'est 1 500 entreprises. Les emplois en agriculture représentent 9 % des emplois dans la région.

Fièr de ses 125 années d'expérience, la Chambre de Commerce du Grand Joliette compte parmi les plus anciennes chambres de commerce au pays et fait partie des 15 plus grandes chambres du Québec. À l'heure actuelle, c'est plus de 500 membres qui bénéficient des services offerts et qui font du Grand Joliette, le pilier économique d'une région en pleine ébullition.

INAUGURATION DE LA ZONE AGTECH

La Fédération participe activement au déploiement de la **Zone Agtech** dont l'objectif est de faire travailler ensemble scientifiques, jeunes entreprises, étudiants, investisseurs et entreprises pour développer le secteur des technologies agricoles innovantes et des bioproduits végétaux afin de faire du Québec un leader en matière d'agriculture durable.



Photo prise lors du lancement de la Zone Agtech, le 6 février 2020

PLANIFICATION STRATÉGIQUE RÉGIONALE ET RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE SECTORIELLE



La Fédération, de concert avec le **CDBL**, a poursuivi les travaux dans le cadre de la planification stratégique régionale. Un bilan 2015-2020 a été dressé et plusieurs étapes en vue du renouvellement de l'entente sectorielle ont été franchies.

Rappelons que l'objectif principal est d'œuvrer en concertation pour favoriser l'essor de l'ensemble du secteur bioalimentaire lanaudois.

Les autres signataires de l'entente sont le **MAPAQ**, le **MAMH** et la **Table des préfets de Lanaudière**.

NOUVELLE MARQUE TERRITORIALE LANAUDOISE



Le 19 juin 2020, la **Table des préfets de Lanaudière**, **Tourisme Lanaudière** et **Lanaudière Économique** ont dévoilé une image de marque territoriale forte. Cette image, que tous les acteurs sont invités à porter, à partager, est le fruit de la concertation de plusieurs acteurs, dont la Fédération qui a participé aux différents focus group.

COMITÉ DE CONCERTATION EN AGROTOURISME DE LANAUDIÈRE

La Fédération participe au comité de concertation en agrotourisme et tourisme gourmand, mis en place en 1998. Celui-ci regroupe différents partenaires agrotouristiques dans un but de concertation et de développement.

COMITÉ DE RÉFLEXION SUR LA CONSULTATION DE LA CMM



Communauté métropolitaine de Montréal

La Fédération a mis sur pied une table de réflexion avec le **CDBL** et les **MRC de L'Assomption** et **Les Moulins** pour répondre de manière concertée à la consultation sur le **Plan métropolitain de développement agricole de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)**.

SERVICE DE COMPTABILITÉ ET FISCALITÉ (SCF) LANAUDIÈRE



Dans un souci constant de répondre aux besoins des producteurs, la Fédération est très fière d'offrir un service de comptabilité et fiscalité (SCF) dédié aux agriculteurs de Lanaudière.

La directrice du SCF, Mme Catherine Rivest, CPA, en poste depuis le 31 août 2020 (en remplacement de Mme Jacinthe V. Otis, qui a quitté ses fonctions le 28 juillet 2020), propose une offre de service complète :

- Comptabilité
- Fiscalité
- Informatique
- Taxes à la consommation
- Support technique
- Autres services

Réseau provincial

Grâce au regroupement de l'ensemble des SCF au sein de **SCF Conseils, Coopérative de**

Services professionnels, les producteurs de la région ont accès à toute la gamme de services offerts par le réseau. Le regroupement compte plus de 250 experts (comptables, fiscalistes, agroéconomistes) dédiés exclusivement à la clientèle agricole de partout au Québec.

Les producteurs qui ont des questions ou qui désirent faire affaire avec ce service sont invités à communiquer avec :

Mme Katherine Rivest, CPA,
450 753-7486, poste 243
krivest@scfcpa.ca



CENTRE MULTISERVICE AGRICOLE, FORESTIER ET BIOALIMENTAIRE DE LANAUDIÈRE

L'immeuble de la Fédération, appartenant aux producteurs agricoles lanaudois, se veut un véritable **Centre multiservice** où sont logés sous un même toit de nombreux services professionnels.



Appui à Services AgriXpert

À la demande du conseil d'administration de Services AgriXpert, la Fédération offre du soutien technique à cette coopérative à raison d'environ 5 h/semaine d'un agronome afin de produire des outils de gestion et d'analyse et d'aide à la décision.

Salles de réunion

En plus des locataires du Centre multiservice, de nombreux groupes de producteurs et partenaires agricoles utilisent nos trois salles de réunion qui sont disponibles sur réservation.

Salle Champêtre (5 à 15 personnes)

Salle La Plaine (10 à 20 personnes)

Salle Boisée (10 à 40 personnes) – visioconférence

Bornes électriques

Nouveauté cette année, deux bornes électriques ont été installées pour desservir les usagers.



NOMBRE DE PRODUCTEURS ET DE FERMES (SEPTEMBRE 2020)

UPA Achigan-Montcalm

	Fer mes	Cot isant s	Membr es
Saint-Alexis	58	95	94,8 %
Saint-Calixte	6	8	87,5 %
Sainte-Julienne	24	39	89,8 %
Sainte-Marie-Salomé	21	33	100,0 %
Saint-Esprit	66	104	96,2 %
Saint-Jacques	53	80	93,8 %
Saint-Liguori	37	58	91,4 %
Saint-Lin-Laurentides	64	97	86,6 %
Saint-Roch-de-l'Achigan	82	131	93,1 %
Saint-Roch-Ouest	21	39	100,0 %
	432	684	90,7 %

UPA Autray

	Fer mes	Cot isant s	Membr es
Berthierville	28	43	95,4 %
La-Visitation-de-l'Île-Dupas	13	18	83,3 %
Lanoraie	44	70	91,4 %
Lavaltrie	32	50	94,0 %
Mandeville	11	15	93,3 %
Saint-Barthélemy	47	74	98,7 %
Saint-Cléophas-de-Brandon	12	17	88,2 %
Saint-Cuthbert	61	93	94,6 %
Saint-Didace	27	36	100,0 %
Sainte-Élisabeth	59	92	97,8 %
Sainte-Geneviève-de-Berthier	5	7	85,7 %
Saint-Gabriel-de-Brandon	59	79	93,7 %
Saint-Ignace-de-Loyola	11	14	100,0 %
Saint-Norbert	33	49	87,7 %
	442	657	93,0%

UPA Kildare Lanaudière

	Fer mes	Cot isant s	Membr es
Crabtree	9	11	100,0 %
Joliette	5	7	100,0 %
Notre-Dame-de-Lourdes	18	25	88,0 %
Notre-Dame-des-Prairies	4	5	100,0 %
Saint-Ambroise-de-Kildare	56	81	100,0 %
Saint-Charles-Borromée	5	7	100,0 %
Sainte-Mélanie	40	56	78,6 %
Saint-Paul	33	48	93,8 %
Saint-Pierre	5	6	83,3 %
Saint-Thomas	47	68	98,5 %
	222	314	90,54%

UPA L'Assomption – Les Moulins

	Fer mes	Cot isant s	Membr es
L'Assomption	66	95	95,8 %
L'Épiphanie	44	65	92,3 %
Mascouche	61	76	88,2 %
Repentigny	28	41	92,7 %
Saint-Sulpice	18	28	92,7 %
Terrebonne	39	62	87,1 %
	256	367	93,0 %

UPA Nord

	Fer mes	Cot isant s	Membr es
Chertsey	-	-	-
Entrelacs	1	1	100,0 %
Notre-Dame-de-la-Merci	6	8	87,5 %
Rawdon	29	43	90,7 %
Saint-Côme	1	2	100,0 %
Saint-Damien	19	27	88,9 %
Saint-Donat	2	2	100,0 %
Sainte-Béatrix	8	13	100,0 %
Sainte-Émeline-de-L'Énergie	6	7	57,1 %
Sainte-Marcelline-de-Kildare	8	11	100,0 %
Saint-Félix-de-Valois	94	131	94,7 %
Saint-Jean-de-Matha	34	48	91,7 %
Saint-Michel-des-Saints	3	5	80,0 %
Saint-Zénon	3	4	75,0 %
	214	302	92,1 %



2 324 cotisants



1 566 fermes

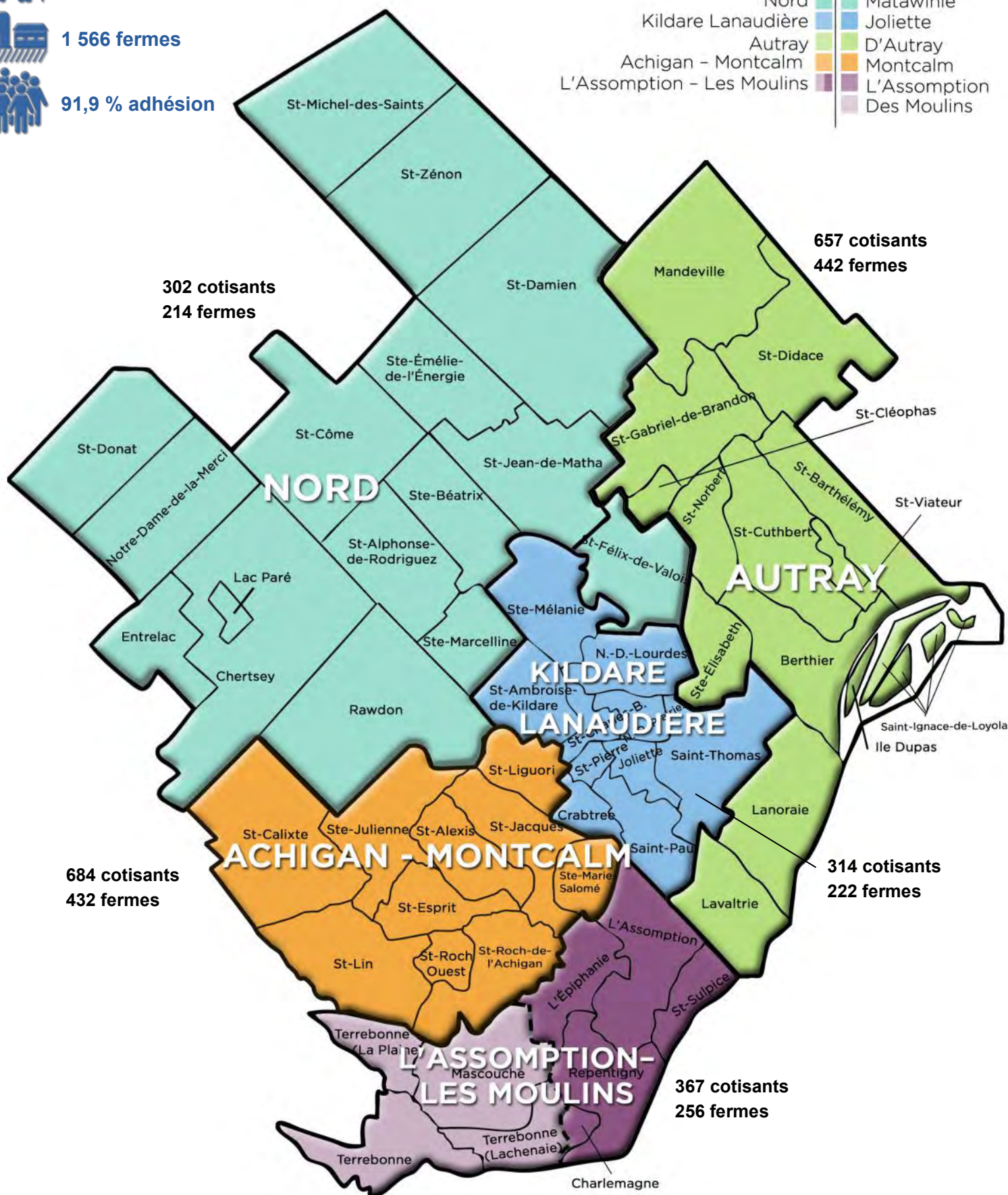


91,9 % adhésion

Syndicats

MRC

Nord	Matawinie
Kildare Lanaudière	Joliette
Autray	D'Autray
Achigan - Montcalm	Montcalm
L'Assomption - Les Moulins	L'Assomption
	Des Moulins



Fédération de l'UPA de Lanaudière
110, rue Beaudry Nord, Joliette (Québec) J6E 6A5

450 753-7486 ● 1 800 363-1726
www.lanaudiere.upa.qc.ca ● lanaudiere@upa.qc.ca

MANGEONS Plus que jamais! LOCAL



Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec - 2020
ISSN 1488-6065
Bibliothèque nationale du Québec

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Lanaudière
L'Union des producteurs agricoles